



Flash juridique



Suspension de la réforme de l'assurance chômage



Bonjour Chris ! Alors, la réforme de l'assurance chômage est abandonnée en conséquence du premier tour des législatives ?

Salut Tom ! Pas exactement, ce n'est qu'une suspension dans l'attente d'une reprise des discussions et de la désignation du prochain gouvernement.



Ce projet contesté n'avait pas été discuté avec les syndicats.



En effet, le gouvernement a d'abord refusé d'agréer l'accord trouvé avec les représentants patronaux au motif d'économies insuffisantes puis a repris la main dans la foulée de l'échec de la négociation sur l'emploi des seniors. La CFE-CGC n'a pas manqué de critiquer un durcissement des règles d'indemnisation qui exposerait encore plus les seniors tout en rappelant que l'encadrement est un fort contributeur au régime par ses cotisations.



Mais je croyais qu'il fallait absolument un décret avant le 1^{er} juillet 2024 !



Ce décret était prêt et promis et il n'est peut-être que retardé. C'est donc un autre décret d'attente qui a été publié ce 1^{er} juillet pour prolonger les règles actuelles qui, rappelons-le, sont récentes et déjà en retrait de la convention précédente. J'ai déjà eu l'occasion de t'expliquer la contracyclicité qui réduit de 25 % la durée d'indemnisation et de la dégressivité pour les plus hautes allocations.



Ah oui, ces règles-là demeurent, bien que le taux de chômage ait augmenté ?



Absolument Tom, les « décotes » interviennent tant que le taux est inférieur à 9 % et nous sommes autour de 7,5 % actuellement au niveau national.





Cette suspension est-elle jusque fin 2024 ?

La réforme visait une application des nouvelles règles au 1^{er} décembre de cette année et c'est encore l'objectif de ceux qui la porte. Le décret d'attente ne prolonge les règles actuelles que d'un mois soit jusqu'au 31 juillet 2024.



Chris, tu veux dire qu'entre le 7 et le 31 juillet un accord politique est possible pour confirmer ou réviser la réforme ?

Le 1^{er} Ministre a ouvert la voie à des aménagements mais pour le moment tu m'en demandes trop, je ne sais pas quelle sera la configuration de l'Assemblée Nationale après le 7 juillet.



Merci Chris et à bientôt pour en savoir plus.

